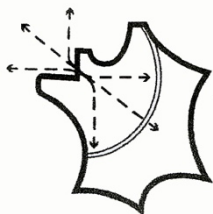


Granville le 10 novembre 2022



**Association pour la  
Promotion des  
Ports de  
Granville**

Lettre ouverte à

Monsieur Jean Morin,

Président du Conseil départemental de la Manche  
Maison du département  
98 route de Candol – 50000 Saint-Lô

Monsieur le Président,

Plusieurs pêcheurs nous ont fait part de leur vif mécontentement : ils ne peuvent plus guère utiliser le chenal dans l'avant-port pour se rendre plus tôt à la criée ou en partir plus tard.

Il semble bien que ce chenal se comble du fait des courants marins qui renvoient dans l'avant-port les sédiments qui ont été dragués peu de temps auparavant dans le bassin de Hérel ou dans ce même avant-port.

Il est temps d'en finir avec ce travail de Shadoks et d'arrêter de rejeter en mer ou au pied de la digue principale du port de Hérel les sédiments retirés dans l'avant-port, dans le bassin à flot et dans le port de Hérel. Ils reviennent très rapidement là même où on les a extraits.

Il est temps d'accepter la voie de la raison écologique et financière.

Il est temps de traiter à terre les sédiments de dragage des ports Granville.

L'évacuation à terre de ces sédiments est tout à fait possible par voie ferrée, pour peu qu'on rétablisse la continuité de cette voie entre le port et le réseau national. Il serait alors possible d'insérer les sédiments extraits des ports de Granville dans le dispositif mis en place par la région Normandie. Utiliser par exemple la plateforme ferroviaire de Folligny pour cet usage permettrait en outre de mutualiser le traitement de ces sédiments à l'échelle de plusieurs ports de la Manche

Vous. En vous remerciant par avance, je vous prie d'accepter, Monsieur le directeur, l'expression de ma meilleure considération.

Pour l'APPG,

Jean-François Seguin, président